

# Going Home



La newsletter aide au retour de l'ODM et de l'OIM Berne

N° 2/09

## Editorial de juillet 2009

Chères lectrices, chers lecteurs,

Et si nous changions de perspective ? Plutôt que de nous focaliser sur les acteurs en Suisse, nous nous intéresserons dans ce numéro à l'impact réel de notre action, à la perception qu'en ont les pays d'origine et à ce que nous pouvons en retirer dans notre travail en amont. Pour l'OIM Berne, dont l'une des missions clés consiste à développer les réseaux entre la Suisse et les pays d'origine, ce changement d'optique est d'autant plus significatif qu'il permet de faire entendre le point de vue des pays intéressés, chose essentielle à notre travail.

Pour réussir sa réintégration, il est indispensable de bien préparer son retour. Les candidates et candidats au retour ont-ils des attentes réalistes? Ont-ils un projet concret? Ont-ils un projet de formation continue ou des perspectives d'emploi qui correspondent à leur profil personnel et professionnel? Autant de questions que nous aborderons dans ce numéro de GOING HOME, qui propose de faire un tour d'horizon de l'aide au retour individuelle et de livrer le point de vue des pays d'origine au travers d'articles rédigés par des conseillères et conseillers en vue du retour, mais aussi par des collègues de l'OIM présents sur le terrain.

Nous reviendrons aussi, chiffres et statistiques à l'appui, sur l'importance croissante de l'aide au retour individuelle qui, parallèlement aux programmes d'aide au retour spécifiques à certains pays, a permis le retour de centaines de personnes et le lancement sur place de nombreux projets fort intéressants et qui méritent d'être connus. Pour preuve, le récit du parcours personnel publié dans ce numéro. Enfin, un article consacré aux évolutions récentes au Kosovo en matière de psychiatrie montre que l'aide structurelle reste un instrument majeur de l'aide au retour.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture et un bel été !

Erika Laubacher, Cheffe du bureau de l'OIM Berne

## Contenu

### 1. En titre: Aide au retour individuelle et retour du point de vue des pays d'origine

#### L'année 2008 en bref

- Aide au retour individuelle (IHI) : tendances et évaluation par pays
- Aide au retour suisse (RAS) : tendances 2008
- Aide au retour au niveau cantonal
- Le retour du point de vue de la famille et de la communauté restées au pays – Echos de quelques bureaux de l'OIM

### 2. Echos des CVR et des CEP

- L'aide au retour ou le voyage immobile

### 3. Programmes d'aide au retour et Aide au retour concrète

- Programmes d'aide au retour et récits d'aide au retour concrète

### 4. Aide structurelle et prévention de la migration irrégulière (PiM)

- Aide structurelle au Kosovo: Modernisation de la psychiatrie

### 5. Divers

- Manifestations
- Quoi de neuf ?

## 1. Dossier : Aide au retour individuelle et retour du point de vue des pays d'origine

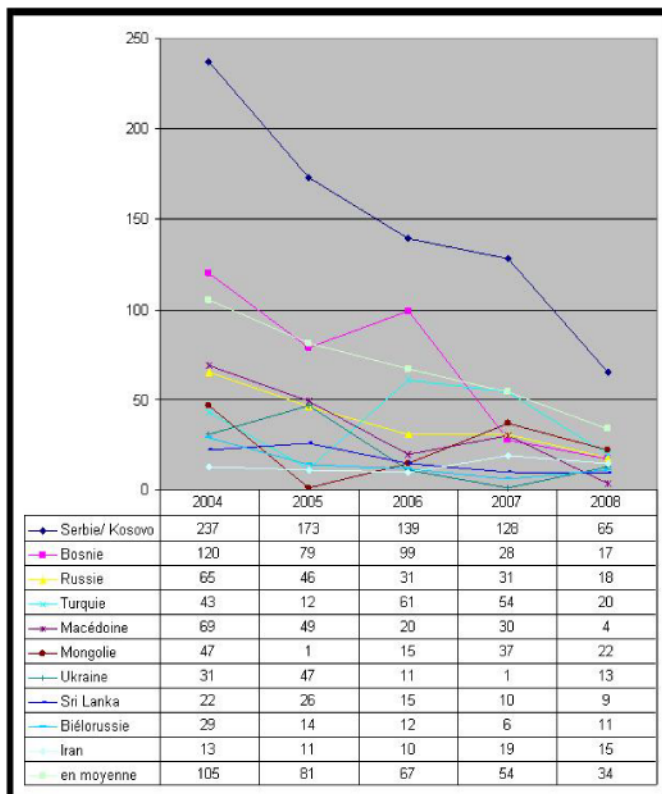
### Aide au retour individuelle (IHI) : tendances et évaluation par pays

Thomas Lory, ODM

Contrairement aux chiffres des programmes spécifiques à certains pays et du projet REZ (aide au retour à partir des centres d'enregistrement et de procédure), qui sont régulièrement et plus largement publiés, ceux de l'aide au retour individuelle restent en général dans l'ombre. La dernière évaluation détaillée remonte à 2005 ; un nouvel état des lieux approfondi devrait être réalisé l'an prochain.

Le graphique suivant retrace l'évolution des départs sur cinq ans, pour les dix pays d'origine en tête de classement. Ce graphique ne tient pas compte des départs pour les pays membres de l'UE/l'AELE et les Etats tiers tels que les Etats-Unis, le Canada et l'Australie – exclus du dispositif d'aide au retour.

Graphique : Aide au retour individuelle ; classement des dix premiers pays, sur la période 2004-2008 (par nombre de départs enregistrés)



Source : Section Aide au retour, ODM, 2009.

La courbe d'évolution médiane (en bleu) illustre la tendance à la baisse du nombre de départs assortis d'une aide au retour individuelle. Cette tendance se poursuit depuis cinq ans et le nombre de départs a reculé de deux tiers entre 2004 et 2008.

S'ils totalisent toujours le plus grand nombre de retours volontaires, la Serbie, le Kosovo et la Bosnie-Herzégovine présentent une baisse plus forte que la moyenne. Ce recul est particulièrement marqué en Bosnie-Herzégovine qui, après avoir longtemps occupé le deuxième rang, perd trois rangs en 2007. Le Kosovo et la Serbie - dont les statistiques sont groupées, l'indépendance du Kosovo ne remontant qu'à 2008 - continuent d'être en tête du classement, même si le nombre de départs a été divisé par quatre par rapport à 2004. Quant à la Macédoine - quatrième pays balkanique classé -, elle reste au classement, mais ne compte plus que quatre départs en 2008.

La tendance est plus nuancée pour la Turquie, le Sri Lanka et la Mongolie. Pour ces pays, les chiffres se sont néanmoins réduits de moitié entre 2004 et 2008. La Mongolie se caractérise, en outre, par une forte fluctuation du nombre de départs.

Seul l'Iran évolue à contre-courant, avec un chiffre qui reste stable tout au long de la période en question, et qui affiche même en légère hausse en 2008 par rapport à 2004.

Dans l'ensemble, on observe un glissement du retour volontaire (programmes par pays et REZ compris) vers les pays de l'ex-Union soviétique et vers le continent africain. Les premiers sont déjà bien représentés au classement (Russie, Ukraine, Biélorussie). Les seconds - quoique non classés - affichent, pour certains, des chiffres voisins de ceux de l'Iran (dixième rang avec 14 départs par an). On compte par exemple 10 retours en moyenne par an pour le Cameroun et la Somalie.

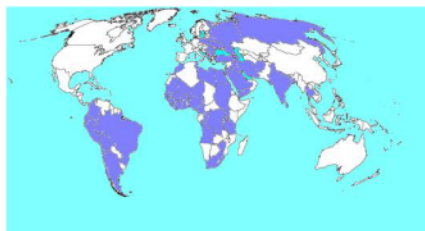
### Aide au retour suisse (RAS) : tendances 2008

Claire Potaux, OIM Berne

Le nombre de mandats d'aide au retour relevant du programme « Return Assistance Switzerland » (RAS) confiés à l'OIM a continué de progresser en 2008 (soit +10% sur un an), pour passer à 266 mandats, répartis sur 57 pays.



La pluralisation de l'aide à la réintégration, mais aussi l'aide à la création de petites entreprises dans les pays de provenance ont mis les bureaux de l'OIM sur place à plus forte contribution.



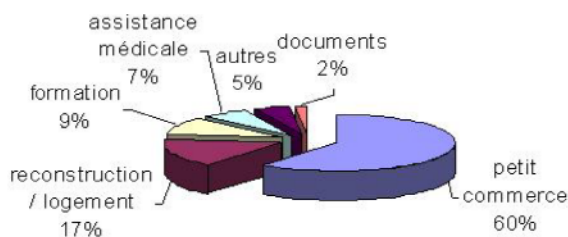
Si l'ODM reste le principal mandant de l'OIM Berne, les cantons et les organisations par-

tenaires, dont relève l'aide à la réintégration et au retour volontaire d'étrangers soumis à la LEtr, font de plus en plus souvent appel à ses services dans le cadre du programme RAS 2008 (les frais opérationnels étant à leur charge.) C'est du canton de Vaud qu'émane le plus grand nombre de mandats en 2008, soit 45 mandats concernant, pour l'essentiel, des personnes soumises à la LEtr. L'OIM Berne totalise, en 2008, 75 mandats d'aide au retour non financés par l'ODM.

On observe, par ailleurs, un glissement géographique de la répartition des mandats : si les demandes d'aide au retour dans des pays d'Europe se sont tassées, celles concernant le Continent africain, mais aussi et surtout l'Amérique du Sud et les Caraïbes se sont multipliées, les candidates et candidats au retour étant, pour la plupart, des étrangers relevant de la LEtr. Aux premiers rangs des pays pour lesquels une aide à la réintégration a été fournie figurent l'Equateur (22), le Kosovo (19), le Népal (12), la Serbie (12) et la Bosnie et Herzégovine (11).

Quant aux types de mandats confiés, l'aide à la création d'entreprises figure en première place (60% des mandats), suivie de l'aide au logement (reconstruction ou acquisition d'un nouveau logement). Les demandes d'assistance médicale dans le pays d'origine figurent au troisième rang.

## R.A.S. selon nature du mandat 2008



A noter la fréquence accrue des projets d'entreprise dans la catégorie « divers » (prestations de services de communication), qui avoisine celle des projets dans le secteur agricole et le domaine du transport. Le même constat vaut pour les projets de cybercafés, qui comptent aujourd'hui pour 10% des projets de petites entreprises.

## Aide au retour au niveau cantonal

Thomas Lory, ODM

La question de l'opportunité d'élargir les offres de l'aide au retour proposée par les cantons, afin qu'elle soit un complément ou une alternative au dispositif d'aide fédéral, a été abordée lors des dernières visites de la Section Aide au retour de l'ODM aux conseillères et conseillers en vue du retour.

14 cantons proposent déjà une offre complémentaire (AI, AR, BE, BS, GE, GL, SG, SH, SO, UR, TG, TI, VD et ZH), qui s'appuie sur divers fondements et varie fortement d'un canton à l'autre.

Dans le domaine de l'asile, le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures est le seul à avoir inscrit l'aide au retour dans sa législation cantonale (art. 18 de l'ordonnance du Grand conseil en matière d'asile et art. 3 de l'ordonnance du Conseil d'Etat en matière d'asile). Une adaptation légale similaire est en cours dans le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures. D'autres cantons proposent des solutions en matière d'asile à titre exceptionnel et au cas par cas (SG, SH, SO, TG, ZH) ou une offre destinée uniquement aux étrangers soumis à la LEtr (BS). Seuls deux cantons sont actifs dans les deux domaines : le canton de Vaud, qui a lancé des programmes d'aide au retour, notamment au Sri Lanka et en Bosnie-Herzégovine (domaine de l'asile), de même qu'un projet en faveur des sans-papiers (domaine des étrangers). Dans le canton de Genève, un projet de ce type est également en cours. A noter que les cantons de Vaud et de Genève ont tous deux conclu, en 2008, un accord relatif à la recherche d'informations et de mise en oeuvre de prestations dans les pays d'origine avec l'OIM Berne.

Dans les cantons de Berne et de Bâle-Campagne, une offre destinée aux personnes relevant de la LEtr est à l'étude ; celle-ci doit s'étendre au-delà du groupe ciblé par la

Confédération (à savoir, les victimes de la traite d'êtres humains et les personnes en situation d'exploitation professionnelle) pour inclure, par exemple, des personnes vulnérables dont l'autorisation de séjour a été révoquée suite à un divorce.

Dans quatre cantons (GE, GL, TI, UR) le conseil en vue du retour est assuré par la Croix-Rouge suisse, laquelle peut également puiser dans ses fonds propres pour des cas particuliers.

La Section Aide au retour se félicite des initiatives prises par les cantons, en particulier celles qui s'adressent à des catégories de personnes pour qui la législation fédérale n'est pas prévue (par ex. les projets destinés aux sans-papiers), et suit avec intérêt les développements dans ce domaine.

## Le retour du point de vue de la famille et de la communauté restées au pays – Echos de quelques bureaux de l'OIM

Propos recueillis et mis en forme par Sonja Kyburz et Lea Breitner

L'attitude du milieu familial et social du pays dans lequel le retour sera effectué est un facteur à ne pas sous-estimer lors du conseil en vue du retour. Pour mettre en lumière les expériences acquises dans le suivi de personnes rentrées au pays et recueillir le point de vue des sociétés locales, 19 bureaux de l'OIM à travers le monde ont été invités, en mai dernier, à partager en quelques lignes leurs propres expériences en la matière. L'article qui suit restitue les témoignages des bureaux interrogés. Il ne s'agit donc nullement d'une étude représentative, mais d'une compilation d'observations personnelles. L'alternance de réactions positives et négatives montre toute l'ambivalence de la question du retour.

Les comptes rendus des collaboratrices et collaborateurs de l'OIM reflètent les difficultés rencontrées par les personnes qui sont rentrées. En effet, rentrer dans son pays d'origine signifie aussi retrouver ce qu'on a quitté en partant : de vieux problèmes, une conjoncture difficile, une qualité de vie parfois péjorée. De nombreuses personnes, nostalgiques du pays, préparent leur projet de réintégration le cœur chargé d'attentes, mais sont ensuite rattrapés à leur retour par les changements politiques ou par une situation économique plus difficile que prévue. C'est le cas de témoignages recueillis en Bolivie, en Russie, en Afrique du Sud ou encore au Liban.

Par ailleurs, plus les personnes rentrées sont jeunes et ont vécu longtemps à l'étranger, plus il leur est difficile de se réadapter à des conditions de vie qui ont souvent connu des évolutions, mais aussi de renouer des contacts (Bosnie-Herzégovine, Equateur, Mongolie et Ukraine) : « They have to learn living in their own country ».

S'agissant des attentes du milieu familial, les témoignages sont très divergents. Il y a bien sûr la joie des retrouvailles familiales et la satisfaction de la famille quant au retour d'un parent absent : « Most of the returnees are welcomed by their families in Nepal ». Des réactions similaires sont notées dans les pays d'Europe de l'Est, en particulier en Ukraine, en Géorgie et en Russie, mais aussi en Bosnie-Herzégovine et en Afrique du Sud : « Finally, my wife and children are once again happy ».

Les immigrés sont particulièrement bien accueillis à leur retour en Irak, précise-t-on, tant leur apport est indispensable dans une conjoncture économique très difficile. Les comptes rendus évoquent, là encore, la joie immense de retrouver les siens : « Returnees sometimes speak about their happiness to see their families again ».



Monsieur A., Georgien

Mais il est aussi fait état d'attentes démesurées et irréalistes, nourries par la famille et l'entourage des émigrés rentrant de Suisse. C'est ce que montrent les réactions recueillies en Afrique, en particulier en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Cameroun et au Nigeria, ou encore en Ouganda : « There is a general perception that when one goes abroad, one will come back rich ».



Madame T., Kamerun



Madame D., Mongolei



Madame M., Congo DRC



Au Népal, en Mongolie et en Equateur, la famille attend du retour de ses migrantes et migrants une amélioration de son niveau de vie : « Returnees are expected as persons with money to maintain their own life and support others ». Autant d'attentes qui sont souvent fondées sur l'illusion de la vie facile en Europe (easy life).

Dès lors, si la famille est un cadre de réintégration important, sinon essentiel, elle peut aussi constituer un obstacle de taille au processus de réintégration. Ce constat est particulièrement vrai dans les pays où les mythes sur l'Europe ont la vie dure, ou lorsque la migration est motivée par des raisons essentiellement économiques. Dans ce cas, le départ d'un membre de la famille est financé par l'ensemble de sa famille (au sens large). Cet investissement doit être payant : il devra permettre d'accéder à un niveau de formation supérieur ou à un meilleur statut social, par exemple au Cameroun : « Partir pour l'Occident est synonyme de réussite sociale » – mais aussi se traduire économiquement : « In Uganda, return migrants are expected to be economically empowered, well educated, cultured, exposed and knowledgeable ». Certaines personnes rentrées sont rongés par la honte, par le sentiment d'avoir échoué dans leurs objectifs, l'incapacité de soutenir leur famille (Mongolie, Nigeria, Russie, Ouganda). Il est difficile, en effet, de composer avec la forte déception des familles, qui va jusqu'à stigmatiser les émigrés qui rentrent, considérés comme des « ratés de la société » (Ghana). Dans certains pays, le retour est, à l'extrême, un aveu d'échec personnel : « The migration of return is perceived as a failed life project » (ici : Equateur, mais aussi mentionné au Cameroun, Ouganda, Ghana et Côte d'Ivoire).



Monsieur S., Nigeria



Monsieur F., Guinea Conakry



Herr T., Kosovo

Bien souvent, le retour des migrantes et migrants n'est même pas concevable sachant que leurs transferts de fonds (« remittances ») constituent, pour nombre de familles, une source essentielle, sinon la source principale de revenus.

Tel est le cas en Bolivie, en Equateur, en Côte d'Ivoire et au Kosovo : « For many families in Kosovo, remittances are the main sources of income. Therefore, they are not always happy about the return of a family member ». Ces transferts sont également essentiels au maintien de bonnes relations entre les migrantes et migrants et leur famille restée au pays et peuvent se répercuter de façon décisive sur le soutien familial qu'ils peuvent espérer à leur retour : « Those who supported relatives in Bosnia-Herzegovina during their stay in Europe are always welcomed. But those who never supported their relatives can be considered as a burden to the family. »

En ce sens, la réunification des personnes rentrées avec leur famille est, le plus souvent, bien vécue : « In Ukraine, the family members as a rule are happy to have the migrants back home » ; mais tout dépend, au final, s'ils sont en mesure de subvenir eux-mêmes à leurs besoins ou s'ils viennent grever un budget familial déjà précaire.

## 2. Echos des CVR et des CEP

### L'aide au retour ou le voyage immobile

Christiane Terrettaz Rususuruka, CVR Valais

Au terme d'une journée de travail ordinaire, le CVR aura vu défiler des personnes de tous horizons : un Afghani à 9h, un couple de Mongols à 15h et, entre deux et trois jeunes Kosovars désireux de rentrer au pays. Le défi, à chaque fois, aura été de s'adapter à ces interlocuteurs et de trouver la meilleure façon de communiquer le message de l'aide au retour.

Le pays d'origine des requérants est une dimension incontournable de l'entretien de conseil. Le CVR devrait donc s'efforcer, pour être crédible, d'avoir une connaissance basique de chaque contexte. Quand le nom de la capitale du Bénin ou de la Moldavie vous échappe au fil de la conversation, le mal est fait... Que dire des risques d'impair sur des questions non maîtrisées d'histoire ou de politique ?

A contrario, chaque fois que le CVR montre une connaissance plus fine d'un contexte, l'impact est fort ; évoquer tel ou tel quartier de la ville d'origine de quelqu'un, dire trois mots dans sa langue maternelle, commenter un fait d'actualité sont autant de clés pour entrer en communication. Cela peut sembler anecdotique, mais, symboliquement, cela manifeste

une reconnaissance de l'autre et du monde lointain qu'il transporte avec lui.

Evidemment, le CVR ne peut pas être un spécialiste de tous les pays d'origine et doit assumer ses limites. L'essentiel, c'est de manifester sa curiosité et de profiter du privilège qui nous est donné d'apprendre à chaque instant.

Et même si le pays d'origine reste une donnée fondamentale, il faut se garder de lui accorder trop d'importance ; le danger serait alors de tomber dans le travers des généralisations. Si l'on se met à faire des catégories avec les Géorgiens, les Somaliens ou les Bosniaques, on a évidemment tout faux ; cela n'a pas plus de sens que de déclarer que les Français sont râleurs, les Italiens charmeurs et les Suisses perfectionnistes. Il faut avant tout se garder des schémas et aborder chaque entretien avec le plus d'ouverture possible.

### 3. Programmes d'aide au retour et récits d'aide au retour concrète

#### Aide au retour concrète : Mbale, Ouganda

Après avoir minutieusement préparé son projet en Suisse, avec l'aide de sa conseillère en vue du retour, Monsieur H. est rentré dans son pays d'origine, l'Ouganda, le 1er février 2008, par le biais du programme RAS.

Son projet consistait à ouvrir un bar/restaurant sous l'enseigne « Herisau », comprenant une station de lavage de voitures en annexe. Pour la réalisation de son projet, il a obtenu une aide financière de l'ODM



A l'issue de sa seconde visite des lieux, le représentant de l'OIM Kampala a noté que le projet professionnel de Monsieur H. était une réussite, et qu'il avait déjà permis de recruter huit personnes. Et de conclure : « The returnee is a young manager of his own business. It is evident that he has that self esteem of owning a business of his own at a young age of 20 years ».

Le bureau de l'OIM Kampala a été chargé d'accompagner la mise en œuvre du projet et de régler directement les fournisseurs dans le cadre du soutien prévu.



(salon de thé), Nigeria (production d'huile de palme), Kosovo (construction d'un logement), Géorgie (construction de serres/secteur agricole).

Découvrez de nouveaux récits d'aide au retour concrète sur les sites Intranet de l'ODM et de l'OIM Berne : Népal (épicerie), Sri Lanka

### 4. Aide structurelle et PiM

#### Aide structurelle au Kosovo: Modernisation de la psychiatrie

Depuis 2001, l'ILR soutient, dans le cadre du programme d'aide au retour dans les Balkans occidentaux, la reconstruction et le développement de structures médicales dans le domaine psychiatrique au Kosovo par la mise en œuvre de divers projets aux niveaux communal, régional et national. En effet, l'on a enregistré une forte hausse des problèmes psychiques lors des conflits qui ont embrasé les Balkans. De surcroît, l'on constate une corrélation entre la poussée migratoire et l'absence de structures médicales. De 2004 à 2005, l'ILR a contribué à la création d'un service de soins intensifs en psychiatrie à la Clinique Universitaire de Priština et à la mise sur pied d'un cours de formation de deux ans destiné aux collaborateurs du service. Ce projet a été réalisé par la Croix-Rouge suisse avec le concours de la Clinique Universitaire Psychiatrique de Bâle.

Compte tenu des expériences positives des années précédentes, l'ILR a décidé de soutenir, au titre de sa stratégie 2007-2010 pour les Balkans occidentaux, une phase de consolidation visant à asseoir le projet. Cette ultime étape, qui prendra fin en février 2011, comprend quatre axes:

- développer, au sein de la Clinique Universitaire de Priština, un centre de compétence et de formation en psychiatrie pour tout le Kosovo;
- améliorer l'intégration du service de soins intensifs dans la Clinique Universitaire Priština;
- développer une spécialisation en psychiatrie foren sique et le traitement de la toxicomanie;
- institutionnaliser le partenariat avec la Clinique Universitaire de Bâle et développer la coopération avec les autres centres psychiatriques des Balkans et, plus généralement, d'Europe;



- améliorer le financement budgétaire par l'Etat et la recherche de fonds.

Le projet est mis en œuvre par la Clinique Universitaire de Bâle, la Kosovo Health Foundation, qui est une ONG locale, et le Ministère kosovare de la Santé.

## 5. Divers

### Manifestations

La prochaine séance d'information destinée aux conseillers en vue du retour traitera du thème « communication interculturelle » et aura lieu aux dates suivantes :

16 et 17 septembre 2009 à Soleure (en allemand)

23 et 24 septembre 2009 à Jogny (en français)

Un bulletin d'inscription vous sera envoyé par mail à la fin juillet.

### Quoi de neuf ?

Nouvel instrument à l'usage des CVR : guide pratique de préparation d'un plan d'affaires et idées de projets



En prévision du dernier séminaire de formation continue destiné aux conseillers en vue du retour, qui s'est déroulé à Fribourg et en Argovie, l'OIM Berne a mis au point un guide pratique à l'usage des CVR qui les aidera à préparer et à mettre en forme un plan d'affaires avant le retour de l'étranger dans son pays.

Rédigé à partir d'informations recueillies dans les pays d'origine, ce guide fournit des conseils éclairés aux entrepreneurs potentiels, mais aussi un modèle de plan d'affaires accompagné d'instructions pour les entretiens en trois langues (français/allemand/anglais). Vous y trouverez également des idées de projets qui se sont avérés concluants et une liste de projets à éviter, pour une sélection de pays comprenant le Bangladesh, la Bosnie et Herzégovine, le Congo (RDC), la Géorgie, la Guinée, l'Irak, l'Iran, le Kosovo, la Mongolie, le Népal, le Nigeria, la Russie et la Serbie.

### Brochure d'information sur les transferts d'argent depuis la Suisse



Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a publié une nouvelle brochure d'information intitulée « Les transferts d'argent à l'étranger » présentant les différentes possibilités de transfert et leur coût.

Cette brochure vise à favoriser la transparence dans les opérations de transfert d'argent et à augmenter l'impact des sommes transférées sur le développement des pays d'origine. Elle explique le fonctionnement de divers modes de transfert d'argent, contient des informations utiles sur les services financiers et présente une vue d'ensemble de toutes les offres ainsi que le prix des différentes prestations. La brochure est disponible en albanais, allemand, anglais, bosniaque, français, italien, macédonien et serbe et peut être commandée ou téléchargée sous [www.seco-cooperation.ch](http://www.seco-cooperation.ch)

### Actualité : REZ – Aéroports

Thomas Lory

Lancé au premier semestre 2009 dans les aéroports de Genève et de Zurich, le projet pilote REZ - Aéroports, qui propose une aide au retour à partir des centres de transit, a fait l'objet d'une évaluation à la mi-juin.

L'OIM aux aéroports de Zurich et Genève avait la tâche d'intégrer différents acteurs qu'ils soient des responsables ou des intermédiaires : SwissREPAT, la police d'aéroport, le service de procédure de l'ODM et la société ORS qui est mandatée pour prendre en charge les requérants d'asile. A l'aéroport de Zurich, il y avait accessoirement la Croix-Rouge suisse (conseil juridique), et à celui de Genève, les associations Elisa (conseil juridique) et SARA (Service Asile & Rapatriement Aéroport), ainsi que les représentants ecclésiastiques. La coopération aux deux aéroports a bien débuté. De manière générale, il est jugé très important d'un point de vue politique que, dans le cadre de la procédure dans les aéroports, le retour volontaire soit offert et pris en charge par une organisation indépendante de l'ODM.

Entre les mois de janvier et de mai 2009, 12 personnes sur 100, ayant fait une demande d'asile en transit ont quitté la Suisse de l'aéroport de Zurich au bénéfice d'une aide au retour. La part des départs REZ depuis les aéroports, en comparaison avec l'année précédente, a presque triplé, passant de 4.2% à 12.0%. La situation est un peu différente à l'aéroport de Genève qui n'a enregistré aucun départ REZ. Deux facteurs expliquent ce résultat : l'absence à Genève de mesures de contrainte (détention en vue de l'exécution du renvoi) et le retard pris dans la mise aux normes imposée par les accords de Schengen - qui a considérablement freiné la mise en œuvre du projet pilote.

Un délai de prolongation jusqu'à fin 2009 a ainsi été demandé à la Direction de l'ODM, cela afin de se donner les moyens d'apprécier pleinement l'impact du projet à Genève ainsi que la reprise définitive par l'OIM du volet REZ-Aéroports de l'aéroport de Zurich. Ces requêtes sont encore en étude.

## Personnel OIM

L'OIM Berne a connu un certain nombre de changements dans son personnel ces derniers mois. En février 2009, Mme Tanja Brombacher a repris de nouvelles tâches au sein de l'organisation, à savoir le lancement d'un travail de recherche sur le thème de la migration et de la dépendance aux drogues. Elle continue en parallèle d'assumer la gestion du programme d'aide au retour en Géorgie et de servir de relais pour les pays du Caucase du Sud. En revanche, c'est désormais Mme Lea Klüwer qui est responsable de la mise en œuvre du programme d'aide au retour en Géorgie et du suivi des départs volontaires dans la région du Caucase et en Europe de l'Est. Mme Claire Potaux est l'interlocuteur du projet pilote LEtr relatif à la traite d'êtres humains. Enfin, après de nombreuses années au service de l'OIM Berne, M. Roman Windisch - dont l'apport a été grandement apprécié - a quitté son poste à la fin avril pour relever de nouveaux défis professionnels en Allemagne. L'OIM a toutefois trouvé un digne successeur en la personne de Dominik Etienne, entré en fonction le 1er mai dernier.

## OIM : Aide au retour et à la réintégration de personnes relevant du droit des étrangers - Projet conjointement mené avec le canton de VD et GE

Les projets cantonaux Vaud et Genève ont débuté pour une phase pilote de respectivement 6 mois et un an. L'OIM, en collaboration avec le canton de Vaud et le service d'aide au retour (SAR) de la Croix-Rouge genevoise, met en œuvre de nouveaux projets d'aide au retour et à la réintégration afin de faciliter le retour et la réintégration des personnes relevant du domaine des étrangers (sans-papiers inclus). Ces deux projets reprennent les mêmes composantes que l'aide au retour individuelle, à savoir la préparation du retour et clarifications nécessaires avant le départ, le suivi et le soutien à la réintégration pour les participants au projet ainsi que le paiement de l'aide à la réintégration accordée par le canton. Dans le cadre du projet cantonal avec le SAR, l'organisation du voyage (SIM) ainsi que les visites de monitoring sont également des prestations de base. Le développement d'une étude du groupe cible dans le canton de Genève est en outre planifiée.

### Impressum

Editeur:	ODM et OIM, Aide au retour communication (RüKo)
Redaction:	Saskia Schenker, ODM Sonja Kyburz, OIM
Layout:	Fabio Pisanello, ODM
Collaboration:	Erika Laubacher, OIM Thomas Lory, ODM
Contact:	ODM: 031 325 11 11 OIM: 031 350 82 11
E-Mail:	info@bfm.admin.ch bern@iom.int
Internet:	www.ch.iom.int www.bfm.admin.ch